



Extrait du OIEau

<http://www.oieau.fr/oieau/notre-actualite-et-avancement-de/article/spi-water-transfert-des>

SPI-Water : Transfert des connaissances de la Directive Cadre sur l'Eau vers les pays non-UE, quelles propositions ?



au - Notre actualité et avancement de nos projets -
Date de mise en ligne : 2008

OIEau

Des propositions pour faciliter le transfert des principes de la GIRE vers les pays non-européens

(Les nouvelles N° 19 - décembre 2008)

Par le passé, de nombreux projets de Recherche- Développement ont tenté d'établir des liens entre la science et la politique. Cependant, l'expérience montre que ces relations ne sont pas aussi efficaces que ce qu'elles devraient être. En général, les résultats de la recherche ne sont pas faciles d'accès pour les décideurs et gestionnaires de l'eau et, inversement, les chercheurs manquent de visibilité sur les besoins des utilisateurs.

Le projet "Science-Policy Interfacing in support of the Water Framework Directive implementation - SPI-Water" (2006- 2008) financé dans le cadre du 6ème Programme Cadre de Recherche et Développement de l'Union Européenne, regroupe 16 partenaires européens et non européens.

Il propose des actions concrètes pour combler les lacunes en développant une interface "science / politique", centrée sur un mécanisme d'amélioration de l'utilisation des résultats de la recherche issus de la mise en oeuvre de la Directive-Cadre sur l'Eau (DCE).

Pendant deux ans, le projet SPI-Water a :

1. Evalué les projets et initiatives développés pour la gestion des bassins versants, territoires de mise en oeuvre de la DCE. Les connaissances scientifiques, les résultats de recherche et les projets de démonstration ainsi collectés ont été introduits dans la base de connaissance de WISE-RTD ;

- Analysé les politiques de l'eau dans les pays non européens pour faciliter l'application des principes de Gestion Intégrée de la Ressource en Eau ;
- Evalué les besoins des deux Bassins méditerranéens du Sebou (Maroc) et de Litani (Liban), en respectant le cadre méthodologique de la DCE ;
- Etudié l'applicabilité des pratiques de la DCE dans les pays non européens et identifié les conditions de leur mise en oeuvre dans ces pays ;
- Produit des recommandations pour améliorer l'appropriation et la dissémination des résultats de la recherche dans les pays non européens.

L'OIEau a coordonné la rédaction des recommandations.

Les recommandations :

Elles sont regroupées en 5 familles :

1. **Construire un dialogue permanent** : créer une plate-forme "SPI-Water" regroupant décideurs et scientifiques non européens ;
2. **Promouvoir les innovations technologiques et sociales** : développer une structure opérationnelle de support aux Pays méditerranéens non-Membres de l'Union Européenne ;
3. **Transférer efficacement les résultats de la RDT** : identifier les besoins des bassins hydrographiques et utiliser le portail WISE-RTD pour leur apporter des réponses adaptées ;

4. **Organiser le dialogue scientifique et promouvoir une approche participative avec les utilisateurs de la recherche** : faire remonter aux chercheurs les besoins des utilisateurs en encourageant les processus participatifs entre les gestionnaires de l'eau et ceux des programmes de recherche ;
5. **Diffuser les connaissances** : Promouvoir les jumelages et le transfert des connaissances dans le cadre des réseaux internationaux des Organismes gestionnaires de l'eau.

Ces recommandations ont été discutées lors d'une Conférence finale, organisée à Bruxelles en octobre 2008, à l'attention des gestionnaires de l'eau, des chercheurs, des décideurs politiques, représentants de l'Europe et des pays non-européens.